

## SOMMAIRE

### DOSSIER

IAE : ce qui grince et ce qui coince

P 1-2

### EN BREF

l'actualité du réseau

P 2

### REGARDS

fortin ou bastion ?

P 3

### FOCUS SUR...

atelier 2000 : partager, fabriquer, insérer : le tour est joué

P 3

atelier



### L'ESSENTIEL

parler avant qu'il ne soit trop tard...

P 4

### EN BREF (SUITE)

l'actualité du réseau

P 4

### AGENDA

P 4

## dossier

### IAE : ce qui grince et ce qui coince

**L**a mode est au Grenelle : après celui de l'environnement, et le cortège de questions, voire de scepticisme, qui l'accompagne, Martin Hirsch est chargé d'organiser celui de l'insertion. Quelques jours après que huit acteurs de la lutte contre l'exclusion ont signé une déclaration commune pour stigmatiser « un recul inquiétant pour la solidarité » et demander un contrat unique d'insertion, la nouvelle aurait de quoi rassurer. Peut-être le moment de faire un bref état des lieux de ce qui grince dans notre secteur.

#### Efficacité, efficacité...

Comment s'en défendre : les temps sont à la rentabilité, si possible à court terme. Service et pouvoirs publics n'échappent pas à l'obligation de résultat, institutionnalisée par la Loi Organique relative aux Lois de Finances. Il faut améliorer le rendement de chaque euro dépensé, inclinaison qui peut rapidement mener, pour aboutir à des effets immédiats, visibles et quantifiables, à privilégier le retour à l'emploi de personnes qui en sont le moins éloignées - ce au détriment des publics en grande difficulté accueillis par les SIAE.

Lesquelles sont très clairement devenues, dans l'esprit de l'Administration, des instruments non plus de lutte contre l'exclusion mais bel et bien contre le chômage - est-il besoin de vous expliquer la différence ?...

Alors si notre réseau ne voit pas d'inconvénient à mesurer les performances de ses structures, il reste vigilant sur les indicateurs retenus pour quantifier la qualité du travail d'accompagnement. Celui-ci en effet se juge sur un temps non concordant avec celui de l'annonce mensuelle des « chiffres du chômage » (guillemets de rigueur quand on sait le débat autour desdits chiffres.) Le temps politi-

rien n'a pas la même cadence que le temps de la guérison...

#### L'IAE, champ en bataille ?

Comme le notent les experts mandatés par le CNIAE dans leur pré rapport daté de juin 2007 (« Lever les obstacles aux promesses de l'IAE »), cinq niveaux de puissance publique impliqués dans l'IAE se superposent en France, auxquels il faut ajouter le niveau européen...

Cet empilement conduit à des disparités de financement entre les territoires, suivant par exemple qu'un Conseil général finance ou non l'embauche de bénéficiaires du RMI, qu'une région aide ou pas les SIAE. De plus, cela produit une multiplication des interlocuteurs, un enchevêtrement de centres de décision et de contrôle, enchevêtrement auquel les dirigeants d'EI doivent faire face, en plus de gérer les contraintes administratives inhérentes à toute entreprise.

Cette complexité se retrouve dans le domaine des contrats de travail que peuvent utiliser les SIAE, et génère aberrations et inégalités. Ainsi, certains CDIAE acceptent que des EI signent des CAE quand d'autres le proscrivent ; ainsi

toutes les régions n'utilisent-elles pas le dispositif « emploi tremplin » identiquement ; ainsi encore certaines DDTEFP encouragent-elles les EI qui demandent des postes d'insertion supplémentaires à signer des contrats aidés.

Récemment, huit acteurs de la lutte contre les exclusions signaient un texte dans lequel ils demandaient l'instauration d'un contrat unique d'insertion ; l'idée semble avoir été validée par le président de la République. Reste à savoir quelle forme prendrait ce contrat unique, mais il irait dans le (bon) sens d'une pérennisation des dispositifs.

#### Simplifier, harmoniser, territorialiser et pérenniser

En effet, le secteur de l'IAE est terriblement dépendant des cycles politiques, qui voient se succéder les mesures. Chaque gouvernement créé des outils, supprimés par le suivant, qui les remplace par de nouvelles mesures, et ainsi de suite.

Or, une Entreprise d'Insertion a besoin elle aussi de stabilité et de visibilité pour se développer, anticiper, se diversifier, etc.

Dans cette logique, un contrat unique devrait s'accompagner  
(Suite page 2)

## éditorial

### Bruxelles, ma belle...

Par Laurent Gomis, conseiller fédéral amateur de Dick Annegarn

Après le Québec voici quatre ans, c'est à Bruxelles qu'environ deux cents personnes se sont retrouvées pendant quatre jours pour la Rencontre Internationale des Entreprises d'Insertion Francophones. Des Canadiens, des Belges, des Suisses, des Luxembourgeois, des Français, tous réunis au long de journées bien remplies, avec des ateliers la matinée (formation, réussite d'un parcours, échanges économiques et commerciaux, etc.) organisés autour d'interventions éclairées d'acteurs du monde universitaire ou social et de spécialistes des réseaux - EFT-OISP, ACFI, HES-SO, EESP, CNEI : on dénombrait presque autant de sigles que d'accents ! En bref, de réels et heureux moments de travail, enrichissants et formateurs, où chacun a pu apporter et prendre.

Les après-midi, en route pour des découvertes *in situ* de structures, à Bruxelles et en Wallonie : atelier de formation par le travail, site associatif d'économie sociale et solidaire, société coopérative à finalité sociale, mouvement d'insertion des réfugiés, etc., avec des imbrications fortes souvent à plusieurs niveaux avec les institutions locales et les communes (tout le temps), les régions (très souvent), l'Etat (parfois). Toujours intéressant, voire passionnant.

Merci donc pour l'accueil et l'organisation belge à Bruxelles. Les Suisses se proposent d'organiser la troisième rencontre (avec les Italiens et les Allemands ?) Il conviendra, pour tout l'or de Suisse, de ne pas la manquer.

(Suite de la page 1)

d'une aide aux postes d'insertion indexée sur l'indice des prix à la consommation de l'INSEE, donc de ce fait revalorisée annuellement et non selon le bon vouloir des pouvoirs publics.

Autre point noir relevé dans ce tour d'horizon des grincements, de dents comme de rouages : la difficulté à mettre en place des parcours de formation pour les salariés en insertion. Le cadre réglementaire n'est pas adapté à la spécificité des missions de nos structures, surtout en ce qui concerne les formations qualifiantes ; ne parlons pas de la VAE, très difficilement accessible pour nos publics. Il est urgent de trouver des solutions propres à l'IAE, tant au niveau du financement que de l'organisation.

Le moment est propice à des propositions puisque l'IAE semble avoir l'oreille du politique, comme en atteste la mission confiée par le chef de l'Etat à Martin Hirsch. Le rapport du CNAIE offre une base de travail solide, dont les réseaux réunis doivent se saisir pour consolider vingt-cinq années de travail et de conquêtes dans la lutte contre les exclusions.

Par la même occasion, une remise à plat du fonctionnement du secteur permettrait de redéfinir les rôles, prérogatives et frontières de chaque dispositif, principalement aux points de friction : où commence la concurrence déloyale que pourrait faire un ACI à une EI, ou une AI à une EITT ? Une régie de quartier conventionnée EI est-elle avant tout structure d'utilité sociale ou structure marchande ? Ne pas s'épargner la réflexion, puisque chacun a son utilité et que le seul réel danger qui menace nos engagements reste de se voir instrumentalisés par une logique politique du « diviser pour mieux régner ».

Outre le départ de Daniel Fortin (cf ci-dessus), le marché des transferts a été particulièrement actif cet été dans l'IAE. EIREL a ainsi perdu son entraîneur fétiche Yann Hervé, remplacé par Gilles Desormeaux. Chez EBSI, Philippe Leroy quitte également ses fonctions de coach, tout comme Pierre-Antoine Béraud à l'Etrier, remplacé par Diane de la Rochebrochard, elle-même ancienne directrice adjointe de VYME !

Mais il n'y a pas que dans les EI qu'on observe des mouvements d'effectifs. Les pouvoirs publics aussi ont modifié leurs équipes. Bérangère Eldin et Morgane Hardier (ARSIE) ont ainsi quitté leurs fonctions au sein du Conseil régional. Du côté des DDTEFP, il va également falloir refaire tous les albums Panini ; jugez plutôt :

77 : départ d'Anne-Line Tonnaire, remplacée par Nicolas Beuque - 78 : arrivée de Jean-Paul Michel - 91 : départs de Nicolas Beuque et Edouard Ines - 94 : départ de Stéphane Pairel et Jean-Paul Michel - 95 : départ de Marie-Claude Coupel

Les automatismes avec leurs nouveaux partenaires doivent venir rapidement, pour tenter de gagner le match qui se joue contre l'exclusion...

## CE QUI SE PRÉPARE POUR 2008

Un dossier unique d'instruction pour l'ensemble des SIAE est en projet, qui sera testé au cours du second semestre 2008 avant d'être généralisé sur le territoire en 2009. Par ricochet, les critères d'instruction des dossiers et d'évaluation des structures sont également en chantier. Pour résumer, trois familles d'indicateurs sont à l'étude : des indicateurs de contexte, des indicateurs d'activité, qui mesurent le résultat du processus productif issu de l'offre de service et des indicateurs de résultats pour appréhender l'impact final sur l'environnement économique et social. Les têtes de réseau nationales sont impliquées dans ce processus, et il est à noter que la trame et les critères d'analyse retenus dans la démarche Qualirei sont reconnus par la DGEFP comme particulièrement opérants et aboutis.

Par contre, pas de revalorisation de l'aide au poste envisagée pour 2008 et des budgets « contraints ». Sur l'Île-de-France, l'enveloppe globale pour l'IAE sera en légère baisse (-0.7% annoncé). L'impact risque d'être plus sensible au niveau départemental. Certains départements ayant connu en 2007 un rattrapage significatif de leur dotation budgétaire, l'arbitrage risque de se faire au détriment des territoires les moins dotés aujourd'hui, n'ayant pas consommé totalement l'enveloppe 2007, ou n'ayant pas suffisamment anticipé ou argumenté les développements à venir.

## regards

### FORTIN OU BASTION ?

Certains sont nés chefs de meutes, capables de rassembler les énergies, de trouver de l'espoir quand tout semble perdu, de gueuler tout fort ce que beaucoup grognent tout bas ; et qu'importe ce qu'on pense d'eux car pour ceux-là, l'image ou les beaux discours ne comptent pas tant que l'action dans la fidélité à des convictions.

Daniel Fortin est de ceux-là, figure emblématique et charismatique de notre réseau qui, après vingt-deux ans à la tête de *Travail et Vie*, vient de prendre sa retraite – même si appliqué au bonhomme, le terme peut prêter à sourire (il confie d'ailleurs vouloir « continuer avec les personnes dont la vie est faite d'attentes, de vide, de solitude et qui ne parviennent pas à accéder aux logiques actuelles d'insertion. »)

Daniel laisse une association diablement efficace dans ses missions sociales : accueillir, héberger

des adultes sans domicile et travailler avec eux au sein d'une EI. Mais cet éducateur et militant associatif laisse aussi un héritage humaniste, enrichi par ses années d'inlassables combats.

Combat pour éviter la tendance régulièrement résurgente à transformer les structures de lutte contre l'exclusion en dispositifs pour l'emploi ; combat pour porter des valeurs morales autant que des résultats économiques ; combat pour responsabiliser les personnes accueillies, pour surtout qu'elles oublient qu'elles sont « en insertion ».

Alors qu'il soit adhérent ou non, politiquement correct ou pas, quand Daniel

parle d'IAE, on l'écoute, comme on écoute ceux qui savent et qui ont lutté pour acquérir ce savoir - pas celui des circulaires ni des livres, pas celui des ministères ou des penseurs mais celui qui vient en mettant les mains dans le cambouis.

On l'écoute vilipender les « faux débats » - plus d'économie ou plus de social ? -, parce que l'essentiel est ailleurs : comment donner aux personnes l'envie de refaire partie du monde ? On l'écoute prédire un « avenir sombre à l'IAE si on n'y trouve plus que des gestionnaires au détriment des militants ».

Oui les deux peuvent cohabiter. Oui ils le doivent.

Avec pourquoi pas, comme Daniel, cette devise au-dessus de leur bureau : « ne baisse pas les bras, tu risques de le faire deux secondes avant le miracle »...

## en bref

### UN SOUTIEN TOTAL

Nous travaillons depuis plusieurs mois en direction du milieu économique (grandes entreprises, fédérations professionnelles...) pour faire connaître notre réseau et trouver des modalités de partenariat qui servent les intérêts des EI et de leurs salariés. Première réussite : un accord avec le groupe Total, qui souhaite renforcer son implication dans le développement économique local et soutenir l'emploi créé au sein des PME.

Les modalités du soutien se déclineront au travers d'un appui financier à la création, à la reprise ou au développement des entreprises afin de contribuer au maintien où à la création d'emplois. Il ne s'agit pas de subventions mais de prêts ayant pour objet le renforcement des fonds propres, l'investissement de production ou la consolidation du fonds de roulement. Le prêt, d'un montant de 10 000 à 40 000€ (sans dépasser un tiers des besoins de financement) est à taux zéro, sans garantie et remboursable sur cinq ans.

Les projets sont identifiés par l'UREI qui met en contact l'entreprise et les équipes du groupe Total; les délais d'instruction sont rapides.

N'hésitez pas à nous appeler pour avoir des précisions complémentaires ou pour examiner ensemble votre besoin. (Contact : Nathalie Ducros)

### IAE : LE MARCHÉ DES TRANSFERTS

## focus sur...

## Atelier 2000. Partager, fabriquer, insérer: le tour est joué

**A** l'heure où Mattel, numéro un du jouet dans le monde, rappelle près de 20 millions de produits dangereux, à l'heure où les plus jeunes rêvent de cadeau de Noël en forme de téléphone portable - alors que les risques sanitaires liés aux technologies sans fil sont de plus en plus identifiés -, un lieu magique s'attaque à réenchanter l'imaginaire des enfants. Pas seulement des enfants d'ailleurs, tant les créations qui sortent d'Atelier 2000 transcendent leur vocation de jouet pour presque tendre vers les Arts Décoratifs - chaque pièce, dupliquée à la main, est en effet unique.

**C**e qui frappe en premier lieu à écouter Nicolas Dupard raconter l'épopée d'Atelier 2000, c'est la fierté qui fait briller son regard. Pas l'orgueil, pas la fatuité, pas l'autosatisfaction ; non, la fierté.

Fierté légitime d'avoir surmonté les *a priori* de décideurs et financeurs : *a priori* dubitatifs sur la viabilité de son activité, *a priori* discriminants sur certains de ses publics en insertion, en l'occurrence les séropositifs.

Fierté légitime d'avoir réussi le parcours du combattant imposé aux créateurs d'Entreprises d'Insertion, surtout lorsqu'ils sont bénéficiaires du RMI, comme c'était le cas pour Nicolas, et qu'ils ne correspondent pas à l'idée que d'aucuns se font d'un directeur d'EI.

Au sujet des 24 mois qu'a duré son parcours de création, Nicolas met le doigt sur deux difficultés majeures. Tout d'abord, le gouffre qui sépare souvent les attentes très codifiées des financeurs et les compétences des créateurs. Ces derniers ont parfois l'impression de devoir faire rentrer à toute force leur projet dans des cases théoriques pas toujours adaptées à leur spécificité.

Ensuite, le rythme du créateur n'est bien souvent pas le même que celui des accompagnants : ceux-ci proposent des rendez-vous à plusieurs semaines quand celui-là a besoin d'informations quasi instantanément ; ceux-ci donnent des réponses à trois mois sur des demandes de financement quand celui-là a besoin de créer rapidement un effet de levier.

Toutefois, la volonté collective et la ténacité de l'association Cirque et Partage débouchent en juin 2006 sur un conventionnement EI pour deux postes. Six mois plus tard, le lieu ouvre ses portes au public.

Et quel lieu !...

Imaginez, dans le quartier parisien de la Goutte d'Or, un ancien atelier de menuiserie restauré avec goût et dans le respect de son histoire, bois et pierre derrière le grand rideau de fer. Il abrite un espace boutique d'environ 60m<sup>2</sup> et un atelier de 270m<sup>2</sup>. En plus du charme incroyable qu'il dégage, le lieu offre ce luxe rare à Paris : de la place - même s'il reste encore quelques travaux d'aménagement à mener.

Dans ce cadre atypique, nimbé en journée d'une épatante ambiance musicale, travaillent cinq salariés en insertion (la structure est passée de 2 à 5 postes conventionnés en 2007), encadrés par deux permanents. Nicolas Dupard est à la fois directeur, chargé d'insertion et responsable de l'accueil en magasin. Muriel Carme est chef d'atelier, encadrante technique enthousiaste avide de transmettre à la fois son incroyable savoir-faire et sa passion pour le matériau bois. Atelier 2000 crée environ dix nouveaux modèles de jouets par an. Ensuite, les pièces, une centaine par semaine, sont fabriquées, de la découpe à la peinture. Enfin, les salariés ont le plaisir et la fierté de voir les jouets se vendre en boutique.

Se vendre de plus en plus d'ailleurs, car la qualité et l'originalité des produits incitent les clients à revenir, à recommander le lieu

et, Atelier 2000 bénéficiant d'une exposition médiatique importante, l'adresse tend à devenir une référence.

La tendance devrait d'ailleurs s'amplifier dans les mois à venir tant Nicolas et son équipe ne négotent pas sur la communication. Qu'on en juge : un site Internet permettant d'acheter les produits en ligne, une présence sur de nombreux marchés et expositions, des contrats avec des Comités d'Entreprise et, pour 2008, la participation au Salon du Jouet, qui aura valeur de test sur les possibilités futures de travailler avec des réseaux de distribution. Ajoutez à cela des commandes ponctuelles (encadrements, décors de théâtre, etc.), vous comprendrez que les perspectives de développement sont prometteuses.

Mais Atelier 2000 n'oublie surtout pas la seconde partie de son statut : entreprise, oui, mais d'insertion. La structure prend sa mission sociale très à cœur, se penchant minutieusement sur chaque cas pour travailler sur les problématiques individuelles, ici le repérage et la résolution d'un problème de vue, là d'une urgence d'hébergement. Ce volet accompagnement s'avère d'ailleurs beaucoup plus lourd que prévu, du fait en grande partie du désengagement de certains prescripteurs une fois la personne qu'ils suivaient embauchée en CDDI.

Du coup, Atelier 2000 ne collabore plus qu'avec des travailleurs sociaux très identifiés devenus véritables partenaires de l'entreprise. Pour postuler, pas de pré requis spécifiques ; à l'atelier, la diversité est de mise. Nicolas Dupard veut en effet mélanger les problématiques, les âges, les religions et les cultures. Tous les lundi, salariés et permanents préparent ensemble la semaine et le vendredi soir, tous font le ménage de concert avant d'aller boire un verre. Histoire de partager. Non pas de l'orgueil ou de l'autosatisfaction, mais bien de la fierté...



## FICHE TECHNIQUE

## ATELIER 2000

18, rue Labat 75018 PARIS  
Tél : 01 42 58 01 26 - Fax : 01 42 58 07 69  
contact@atelier2000.fr - http://www.atelier2000.fr

Directeur : Nicolas Dupard Encadrante technique : Muriel Carme

1er conventionnement : juin 2006  
Début d'activité : juillet 2006  
Ouverture de la boutique : décembre 2006  
5 ETP conventionnés en 2007  
C.A. prévisionnel 2007 : 300'000€

## agenda

### CDIAE

Paris : 13/12  
 Seine et Marne : 09/11 (FDI)  
 Yvelines : 16/11-14/12  
 Essonne : 13/12  
 Hauts de Seine : 22/11 - 20/12  
 Seine St Denis : 15/11  
 Val de Marne : 13/12  
 Val d'Oise : 14/11

### UREI Île-de-France

#### Jeu de l'UREI :

22/11- EI : comment entrer dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises?

14/12 - « jeu de l'UREI » festif, qui se tiendra exceptionnellement un vendredi !

#### Réunions d'information IAE et EI

(Ces réunions gratuites se tiennent dans nos locaux. Bulletin d'inscription sur notre site.)

Jeu de 22/11, 14h30-17h00  
 Jeu de 20/12, 14h30-17h00

### Formations CNEI

#### Formation des chargés d'insertion:

\*du 13 au 15 novembre et les 4 et 5 décembre (Midi-Pyrénées)  
 \*du 27 au 29 novembre et les 17 et 18 décembre (Paris)

#### Formation des encadrants techniques:

\*du 7 au 9 novembre et les 4 et 5 décembre (Normandie)

### ARSIE

26 novembre

## urei info

Directrice de la publication :  
 Françoise DURRIEU

Ont participé à ce numéro :  
 Nathalie Ducros, Catherine Lecuyer, Sonia Bitton, Erwan Larher, Laurent Gomis  
 Maquette : R1

UREI Île-de-France  
 12, rue de la Lune  
 75002 PARIS  
 tél. : 01 42 36 02 35  
 fax : 01 40 39 04 72  
 e-mail : contact@urei-idf.org  
 site : www.urei-idf.org

## l'essentiel

### parler avant qu'il ne soit trop tard...

Toute entreprise, d'insertion ou non, peut être confrontée à des difficultés passagères. Rien de honteux ni de stigmatisable : un dirigeant n'est pas toujours responsable de la conjoncture économique, de la perte d'un client important, d'une baisse saisonnière d'activité.

Souvent, le problème se résout d'autant plus facilement qu'il est identifié et traité tôt. Et l'UREI peut vous aider, directement ou en vous mettant en relation avec d'autres organismes.

Un exemple concret.

L'EI MYSTERE développe depuis une dizaine d'années son activité dans le bâtiment; elle emploie 22 salariés dont 10 en insertion. Déficitaire depuis 2 ans, elle a « mangé » une grande partie de son capital. Pour éviter le dépôt de bilan, les dirigeants de MYSTERE demandent à l'actionnaire principal d'apporter 20 000€.

Ce dernier se pose des questions sur la gestion de MYSTERE : d'autres EI de la région, travaillant aussi dans le bâtiment, ont de bons résultats. Il accepte donc de recapitaliser MYSTERE à deux conditions: qu'un expert audite l'entreprise pour savoir si elle encore viable et que d'autres apports de capital l'accompagnent.

Bernard Chabert, bénévole de l'UREI qui accompagne MYSTERE dans sa démarche, les met en rapport avec un chef d'entreprise en retraite qui accepte de faire le diagnostic. Quelques semaines après le début de son expertise, il présente ses préconisations : régler un problème de gouvernance bicéphale, abandonner une branche déficitaire de l'activité, se séparer du plus gros client de l'entreprise, trop exigeant en matière de prix. Rassuré par les améliorations de gestion, l'actionnaire principal apporte 10 000€ ; bientôt suivi par deux autres investisseurs. MYSTERE peut repartir du bon pied. Mais si la situation délicate de l'EI avait été passée sous silence, elle aurait dû fermer...

Alors si au moindre coup de Trafalgar, l'amitié peut prendre le quart, il n'en existe pas moins plusieurs dizaines d'organismes utiles en cas de gros temps. Il n'est pas simple de s'y retrouver. Parlez-en d'abord à votre expert comptable si vous en avez un, à un autre chef d'entreprise, ou consultez l'UREI. Son équipe et ses bénévoles sont à votre écoute.

## en bref

### MICRO CRÉDIT MAIS GRANDS ESPOIRS

Comme annoncé début 2007, l'UREI IDF va porter l'expérimentation régionale pour la diffusion du Micro crédit Social auprès des salariés en insertion des EI. Nous allons conclure officiellement dans les semaines à venir notre partenariat avec la Caisse des dépôts et le Crédit Coopératif, partenaire retenu après appel à projets.

Petit retour en arrière pour rappeler les grands principes.

Le micro crédit social, adossé à une garantie publique (le fonds de cohésion sociale), comble une lacune de l'offre bancaire en permettant à des personnes n'y ayant pas accès de pouvoir contracter des prêts, de 500 à 3 000€, pour financer des projets liés à la mobilité (achat d'un véhicule, permis de conduire,...), à la formation, au logement (caution, déménagement,...) ou encore à la santé.

Le rôle des dirigeants d'EI sera essentiel pour ces salariés, car la réussite des projets personnels, au-delà de la mise à disposition des fonds, requerra leur évaluation et leur accompagnement. Connaissant précisément les situations de chaque salarié, ils auront un regard pertinent sur une problématique individuelle qui croise questions financières, professionnelles et sociales.

Les procédures d'accès à ce crédit seront spécifiques, ainsi que son mode de gouvernance ; elles obéiront à des règles précises de déontologie. Une fois le cadre de fonctionnement fixé, l'UREI expliquera la démarche aux EI, à charge pour elles de se saisir de ce nouvel instrument financier, outil de lutte contre l'exclusion sociale des plus fragiles.

### QUAND L'UREI TIENT SALON...

A l'heure où tant de multinationales se parent des verts habits du développement durable, où il est de bon ton de picorer bio à l'apéro - alors que le moteur du 4x4 est encore tiède devant la maison chauffée à l'électricité -, où l'on communique tellement autour du « Grenelle de l'environnement » que plus personne ne sait ce que recouvre exactement l'expression, qu'il était agréable de plonger dans l'ambiance bon enfant du 2<sup>ème</sup> Forum de l'Emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire !

Ici, l'échelle reste humaine, et cependant d'un rigoureux professionnalisme. La venue de Martin Hirsch pour prononcer le discours d'ouverture a certes fait grincer quelques consciences mais les plus cyniques y ont vu un peu d'exposition médiatique supplémentaire pour le Forum quand les pragmatiques se félicitaient du soutien du Haut-commissaire, très applaudi.

Et très vite affluent les premiers visiteurs, la plupart mieux informés que l'année précédente des réalités de l'Entreprise d'Insertion mais toujours curieux, ouverts, et la documentation proposée sur le stand fait bien des heureux ! L'occasion de vanter l'EI comme modèle, d'expliquer les aides, soutiens, difficultés, obstacles, métiers, réseaux qui nous constituent. L'occasion également de nouer de fructueux échanges, qui devraient se poursuivre de manière constructive, avec nos cousins de l'Union des Scop ou de la Plate-Forme pour le Commerce Equitable, ou nos déjà partenaires d'Entreprendre Autrement.